

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019**Objet : BUDGET RECTIFICATIF 2019**

Membres élus présents : MM. AROT – BAILLY – BERTILLOT – BERTOLOTTI – BORTOT – DELLABLANCHE – FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – LUGAND – MARMILLON – MASCIOTRA – NALLET – PENON – PRADEL – VERNE
Membres associés présents : MM. GRUDA – LAMY – PIDOU – PIERROT - VIALON

Intervention de Mme Agnès Bertillot, Trésorière

Le Bureau, la commission des finances et l'assemblée générale de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes ont pris en compte les évolutions budgétaires relatives à la ressource fiscale rectificative attribuée au titre de l'exercice 2019. Cette nouvelle répartition nécessite le vote d'un budget rectificatif pour l'exercice 2019 pour notre Compagnie.

Le présent budget rectificatif intègre donc l'évolution de la ressource fiscale et les décisions modificatrices intervenues depuis le vote du budget primitif.

1. LES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT**1.1. Les produits**

Le Bureau de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes du 19 juin 2019 a acté la répartition de la ressource fiscale mise à disposition des CCIT. Ce montant est revu à la hausse par rapport au montant retenu pour l'élaboration du budget primitif. Pour notre Compagnie, la ressource fiscale s'établit donc à 3 696 791 € (contre 3 639 000 €, montant inscrit au budget primitif 2019), à laquelle s'ajoute un ajustement de fonds de péréquation de 13 334 €, portant la ressource fiscale globale à 3 710 125 €. Notre Compagnie bénéficie donc de 71 125 € de ressources supplémentaires.

1.2. Les charges

Depuis le vote du budget primitif pour l'exercice 2019, les dépenses complémentaires suivantes ont été ou doivent être décidées :

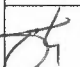

- 1 500 € pour le financement des Rencontres du Leadership de la JL de Bourg-en-Bresse (Assemblée Générale du 25 mars 2019),
- 1 200 € pour le financement de l'édition 2019 de Bugey Expo (Assemblée Générale du 25 mars 2019),
- 3 000 € pour le financement d'Ain Formation Orientation, dans le cadre du volet Post-Bac à Bourg-en-Bresse (Assemblée générale du 30 septembre 2019),
- 5 000 € pour le financement de Pôle Sup 01 (Assemblée générale du 30 septembre 2019),

Des ajustements à la baisse dans les subventions attribuées sont également pris en compte :

- 5 000 € liés aux trophées de la création et reprise d'entreprises,
- 16 666 €, soit un tiers de la subvention liée à la convention d'accueil de l'ECAM au sein de CCI Formation (Assemblée Générale du 25 mars 2019).

En outre, dans le cadre de la mise à disposition de compétences d'un officier des sapeurs-pompiers professionnels, la convention annuelle conclue avec le SDIS de l'Ain est entrée en vigueur le 1er octobre 2019 ; un montant de 25 000 € est porté à ce budget rectificatif (le coût annuel de l'opération étant estimé à 100 000 €).

Enfin, conformément aux dispositions régionales, une provision exceptionnelle de 138 421 € est inscrite pour faire face aux risques de charges liées à la couverture du risque chômage et à la bascule de la CMAC vers Pôle Emploi.

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2019**

2. LES OPERATIONS EN CAPITAL

Lors de l'assemblée générale du 24 juin 2019, la création conjointe avec la Chambre de Saône et Loire d'une Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) sur deux campus (Bourg-en-Bresse et Chalon-sur-Saône) a été approuvée ; le principe de la participation au capital de la société ainsi créée avait été approuvé. Notre Compagnie souscrirait au capital de la SA EESC à hauteur de 400 000 €, financés par un prélèvement sur le fonds de roulement. Cette participation est soumise à l'approbation des services de Monsieur le Préfet de Région, sollicités par courrier du 27 juin 2019.

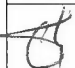
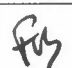
3. L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

3.1. Les Charges

	Exécuté 2018	Primitif 2019	Rectificatif 2019
Achats marchandises	29 930 €	20 500 €	20 500 €
Salaires et indemnités	41 107 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	7 483 €	8 679 €	8 679 €
Achats et charges externes	4 664 640 €	4 893 158 €	4 918 158 €
Impôts et taxes	101 645 €	110 570 €	110 570 €
Dotation amort. provisions	404 440 €	439 564 €	439 564 €
Autres charges	236 980 €	229 989 €	219 023 €
Charges financières	-	-	-
Charges exceptionnelles	192 022 €	-	138 421 €
IS	-	2 500 €	2 500 €
Total des charges	5 678 247 €	5 746 954 €	5 899 409 €
Résultat bénéficiaire	284 199 €	-	-
Total général	5 962 446 €	5 746 954 €	5 899 409 €

3.2. Les Produits

	Exécuté 2018	Primitif 2019	Rectificatif 2019
Ressource fiscale	4 483 101 €	3 639 000 €	3 710 125 €
Ventes	65 831 €	48 500 €	48 500 €
Production vendue	851 796 €	949 745 €	949 745 €
Subventions	542 126 €	522 621 €	522 621 €
Reprise sur provisions	4 594 €	-	-
Produits financiers	13 975 €	25 000 €	25 000 €
Produits exceptionnels	1 023 €	96 €	96 €
Total des produits	5 962 446 €	5 184 962 €	5 256 087 €
Résultat déficitaire	-	561 992 €	643 322 €
Total général	5 962 446 €	5 746 954 €	5 899 409 €

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2019**

3.3. La Capacité d'autofinancement

	Exécuté 2018	Primitif 2019	Rectificatif 2019
Eléments d'augmentation :			
Valeur comptable cession	-	-	-
Dotation amort provisions	594 980 €	439 564 €	577 985 €
Résultat positif	284 199 €	-	-
Total augmentation	879 179 €	439 564 €	577 985 €
Eléments de diminution :			
Produits cession actif	-	-	-
Subventions virées au résultat	96 €	96 €	96 €
Reprise sur provisions	6 544 €	-	-
Déficit de l'exercice	-	561 992 €	643 418 €
Total diminution	6 640 €	562 088 €	562 088 €
Capacité d'autofinancement	+872 539 €	-122 524 €	-65 433 €

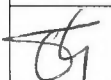
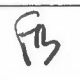
3.4. Les opérations en capital

	Exécuté 2018	Primitif 2019	Rectificatif 2019
Emplois :			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	123 566 €	134 000 €	134 000 €
Immobilisations financières	390 984 €	375 000 €	775 000 €
Augmentation des stocks	-	-	-
Remboursement emprunts	-	-	-
Total des emplois	514 550 €	509 000 €	909 000 €
Ressources :			
Capacité d'autofinancement	+872 539 €	-122 524 €	-65 433 €
Diminution des immos financ.	142 115 €	639 600 €	639 600 €
Diminution des stocks	790 €	-	-
Emprunts et dettes financières	3 308 €	-	-
Total des ressources	1 018 752 €	517 076 €	574 167 €
Prélèvement sur le fonds de roulement	-	-	334 833 €
Excédent sur le fonds de roulement	504 202 €	8 076 €	-

4. CONCLUSION

Ce budget rectificatif pour l'exercice 2019 intègre donc :

- la révision du montant de la ressource fiscale, conséquence de la notification du montant régional, soit une hausse de 71 125 €,
- la révision des charges de fonctionnement liées à la décision de plusieurs actions, pour un montant total en hausse de 14 034 €,
- l'intégration d'une provision exceptionnelle de 138 421 € pour couvrir le risque lié à l'assurance chômage des agents ayant perdu leur emploi,
- la révision du plan des investissements en immobilisations financières, en intégrant la participation de notre Compagnie au capital de la SA EESC EGC CENTREST pour 400 000 €, dont le financement est assuré par un prélèvement sur le fonds de roulement, pour lequel l'approbation des services de Monsieur le Préfet de Région a été demandée.

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019

Objet : BUDGET RECTIFICATIF 2019

Ces éléments conduisent donc à constater un résultat d'exploitation déficitaire de 643 322 €, conséquence de la révision à la hausse des charges de fonctionnement et des charges exceptionnelles de ce budget rectificatif. Le déficit budgétaire est de 334 833 €, en couverture des investissements notamment financiers (apports aux fonds de prêts des associations de prêts d'honneur et participation au capital de l'EGC CENTREST), conformément aux décisions prises lors des assemblées générales précédentes.

Ce budget rectificatif pour l'exercice 2019 et ses annexes budgétaires ont été soumis :

- pour avis à la CCI R Auvergne Rhône-Alpes,
- pour avis à la commission des finances du 9 septembre 2019 durant laquelle un avis favorable a été émis.

5. COMMISSION DES FINANCES

Il a été demandé à la commission des finances du **09 septembre 2019** d'émettre un avis sur le projet de budget rectificatif pour l'exercice 2019.

Monsieur Philippe Verne va vous donner lecture de cet avis.

Parole à Philippe Verne

La Commission des Finances s'est réunie le 9 septembre 2019 afin d'émettre un avis sur le budget rectificatif de l'année 2019.

"Après étude du dossier et échanges de vues, la Commission des Finances a rendu un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur le budget rectificatif de l'année 2019."

L'Assemblée,

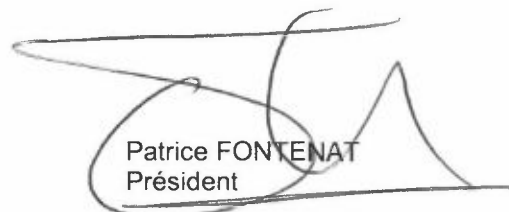
- **vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Trésorière,**
 - **vu l'avis de la Commission des Finances,**
- après examen et échanges d'observations, et après avoir délibéré approuve le budget rectificatif 2019, qui intègre :**
- **la révision du montant de la ressource fiscale, conséquence de la notification du montant régional, soit une hausse de 71 125 €,**
 - **la révision des charges de fonctionnement liées à la décision de plusieurs actions, pour un montant total en hausse de 14 034 €,**
 - **l'intégration d'une provision exceptionnelle de 138 421 € pour couvrir le risque lié à l'assurance chômage des agents ayant perdu leur emploi,**
 - **la révision du plan des investissements en immobilisations financières, en intégrant la participation de notre Compagnie au capital de la SA EESC EGC CENTREST pour 400 000 €, dont le financement est assuré par un prélèvement sur le fonds de roulement, pour lequel l'approbation des services de Monsieur le Préfet de Région a été demandée.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 32
- Nombre de Membres présents 17
- Nombre de voix pour 17
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,


Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire


Patrice FONTENAT
Président

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019



Objet : BUDGET RECTIFICATIF 2019 - ANNEXE BUDGETAIRE

A.1/ service général

Charges	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
Achats marchandises	21 285 €	24 500 €	29 806 €
Salaires	41 994 €	41 994 €	41 107 €
Charges sociales	7 221 €	8 950 €	7 203 €
Achats et charges externes	3 702 224 €	3 986 871 €	3 527 148 €
Impôts et taxes	72 843 €	86 354 €	73 918 €
Dotations amort. et prov.	223 102 €	213 698 €	236 438 €
Concours financiers	232 546 €	104 263 €	97 455 €
Charges financières	3 858 €	-	-
Contributions versées aux services	649 491 €	762 873 €	592 719 €
Charges exceptionnelles	53 360 €	-	162 819 €
IS	1 715 €	5 500 €	-
Total des charges	5 009 639 €	5 235 003 €	4 768 613 €
Résultat bénéficiaire	1 094 298 €	-	467 121 €
Total général	6 103 937 €	5 235 003 €	5 235 734 €

Produits	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
Ressource fiscale	5 340 297 €	4 333 000 €	4 483 101 €
Ventes	60 468 €	55 000 €	65 831 €
Production vendue	208 068 €	233 762 €	280 167 €
Subventions	261 714 €	321 482 €	342 277 €
Produits financiers	83 427 €	23 000 €	13 975 €
Autres produits et transfert de ch.	50 307 €	41 718 €	47 471 €
Reprise sur provisions	95 127 €	-	2 877 €
Produits exceptionnels	4 529 €	-	35 €
Total des produits	6 103 937 €	5 007 962 €	5 235 734 €
Résultat déficitaire	-	227 041 €	-
Total général	6 103 937 €	5 235 003 €	5 235 734 €

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable des actifs cédés	53 357 €	-	-
Dotations amort. et prov.	223 102 €	213 698 €	399 254 €
Résultat positif	1 094 298 €	-	467 121 €
Total augmentation	1 370 757 €	213 698 €	866 375 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Produits de cession des actifs	2 014 €	-	-
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	150 767 €	-	6 065 €
Déficit de l'exercice	-	227 041	-
Total diminution	152 781 €	227 041 €	6 065 €
Capacité d'autofinancement	+1 217 976 €	-13 343 €	+860 310 €

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019

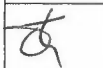

Objet : BUDGET RECTIFICATIF 2019 - ANNEXE BUDGETAIRE

Opérations en capital	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
Emplois :			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	123 487 €	65 000 €	84 845 €
Immobilisations financières	394 000 €	381 000 €	390 984 €
Remboursement des emprunts	-	-	183 €
Augmentation des stocks	447 €	-	-
Opérations interservices	5 139 €	19 940 €	23 002 €
Total des emplois	523 073 €	465 940 €	499 014 €
Ressources :			
Capacité d'autofinancement	+1 217 976 €	-13 343 €	+860 310 €
Cessions d'immobilisations	-	-	142 115 €
Diminution des stocks	-	-	790 €
Emprunts et dettes financières	355 095 €	147 700 €	-
Total des ressources	1 573 071 €	134 357 €	1 003 215 €
Prélèvement sur fds de roulement	-	331 583 €	-
Excédent du fonds de roulement	1 049 998 €	-	504 201 €

A.2/ Service formation

Charges	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	183 €	234 €	280 €
Achats et charges externes	1 132 641 €	1 274 631 €	1 113 188 €
Impôts et taxes	12 506 €	12 705 €	12 593 €
Dotations amort. et prov.	153 243 €	134 581 €	154 440 €
Concours financiers	108 798 €	131 000 €	139 523 €
Charges financières	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	-	-	28 129 €
Total des charges	1 407 371 €	1 553 151 €	1 448 153 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	1 407 371 €	1 553 151 €	1 448 153 €

Produits	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	417 989 €	520 697 €	508 548 €
Subventions	209 753 €	196 000 €	199 849 €
Reprise sur provisions	35 848 €	-	185 €
Produits financiers	-	-	-
Autres produits	-	-	817 €
Contributions reçues des services	649 491 €	762 873 €	592 719 €
Produits exceptionnels	33 637 €	96 €	988 €
Total des produits	1 346 718 €	1 479 666 €	1 303 106 €
Résultat déficitaire	60 653 €	73 485 €	145 047 €
Total général	1 407 371 €	1 553 151 €	1 448 153 €

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019


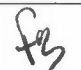
Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2019 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable des actifs cédés	-	-	-
Dotations amort. et prov.	153 243 €	134 581 €	182 164 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	153 243 €	134 581 €	182 164 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	32 371 €	96 €	96 €
Reprise sur provisions	35 848 €	-	185 €
Déficit de l'exercice	60 653 €	73 485 €	145 047 €
Total diminution	128 872 €	73 581 €	145 328 €
Capacité d'autofinancement	24 371 €	61 000 €	36 836 €

Opérations en capital	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	5 853 €	6 000 €	-
Immobilisations corporelles	18 518 €	55 000 €	36 836 €
Immobilisations financières	-	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	24 371 €	61 000 €	36 836 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	+24 371 €	+61 000 €	+36 836 €
Subventions d'équipement	-	-	-
Cession d'actifs	-	-	-
Total des ressources	24 371 €	61 000 €	36 836 €
Prélèvement sur fds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

A.3/ Service divers

Charges	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Achats et charges externes	78 677 €	86 050 €	80 015 €
Impôts et taxes	11 344 €	12 271 €	15 133 €
Dotations amort. et prov.	10 518 €	5 559 €	13 562 €
Concours financiers	-	-	-
Intérêts des emprunts	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	9 €	-	1 074 €
Total des charges	100 548 €	103 880 €	109 784 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	100 548 €	103 880 €	109 784 €

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2019 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Produits	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	78 477 €	76 406 €	63 081 €
Subventions	-	-	-
Reprise sur provisions	1 009 €	-	294 €
Autres produits	8 439 €	1 975 €	8 533 €
Produits financiers	-	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-
Total des produits	87 925 €	78 381 €	71 908 €
Résultat déficitaire	12 623 €	25 499 €	37 876 €
Total général	100 548 €	103 880 €	109 784 €

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	10 518 €	5 559 €	13 562 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	10 518 €	5 559 €	13 562 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	1 009 €	-	294 €
Déficit de l'exercice	12 623 €	25 499 €	37 876 €
Total diminution	13 632 €	25 499 €	38 170 €
Capacité d'autofinancement	-3 114 €	-19 940 €	-24 608 €

Opérations en capital	Exécuté 2017	Rectificatif 2018	Exécuté 2018
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	1 885 €
Immobilisations financières	-	-	-
Remboursement des emprunts	2 025 €	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	2 025 €	0 €	1 885 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-3 114 €	-19 940 €	-24 608 €
Emprunts et autres dettes	-	-	3 491 €
Opérations interservices	5 139 €	19 940 €	23 002 €
Total des ressources	2 025 €	0 €	1 885 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

PF	FB
